Le président équatorien sera mis en accusation mardi prochain

La Havane, 13 mai, (RHC)- Le procès en destitution du président de l'Équateur, Guillermo Lasso, commencera mardi, le 16 mai.

La députée Viviana Veloz, à l'origine de la procédure judiciaire contre le président, a confirmé ce vendredi que la nouvelle serait officiellement annoncée demain lors de la session de l'Assemblée Nationale pour l'assermentation de ses nouveaux membres.

Ce vendredi, Lasso a été officiellement informé de la continuité du procès politique intenté contre lui pour le délit de détournement de fonds.

Le secrétaire général du pouvoir législatif, Álvaro Salazar, a envoyé au président le texte de la résolution de l'Assemblée nationale (Parlement) approuvant le procès en destitution contre lui.

Le document comprend également le dossier complet de la procédure, qui a également été envoyé aux 137 membres de l'assemblée pour qu'ils l'examinent avant le vote.

L'accusation portée contre Lasso est liée à l'accord signé par la compagnie publique Flotte pétrolière équatorienne avec la société Amazonas Tanker.

La résolution du Parlement signale qu'il existe des preuves de détournement ou de distraction des fonds générés par ces entreprises de transport de brut.

Après la notification officielle de la procédure judiciaire contre le gouverneur, le président de l'Assemblée nationale devra convoquer la plénière pour entendre et voter la censure et la révocation de Lasso, ce qui nécessite 92 votes favorables des deux tiers de l'Assemblée législative.

Source : Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/322568-le-president-equatorien-sera-mis-en-accusation-mardi-prochain

Radio Habana Cuba